

Questions orales

À une époque où l'organisme de réglementation du gouvernement, le CRTC, examine la question de la violence à la télévision, comment le ministre peut-il expliquer que son propre organisme de radiodiffusion montre un film comportant plusieurs scènes que la plupart des Canadiens qualifieraient de dégoûtantes et de mauvais goût?

Mme Albina Guarnieri (secrétaire parlementaire du ministre du Patrimoine canadien, Lib.): Monsieur le Président, je suis convaincu que le député ne souhaite pas retourner à l'ère de la censure à cause d'une seule scène dans un film; de même, il ne veut certes pas que nous abandonnions l'industrie canadienne du film. La liberté de presse de la SRC est protégée en vertu de la Loi sur la radiodiffusion.

Le député pourrait peut-être diviser la question en deux, soit d'une part la censure et d'autre part les investissements dans le secteur culturel et cinématographique, un secteur prospère qui crée environ 600 000 emplois au Canada.

* * *

[Français]

LA CAMPAGNE RÉFÉRENDIAIRE

Mme Pauline Picard (Drummond, BQ): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre.

Le comité du non affirme que le Québec doit exercer la pleine autonomie dans ses champs de compétence. L'action du gouvernement fédéral va à l'encontre de cette position dans les domaines de la formation de la main-d'oeuvre, de l'éducation et de la santé dans lesquels Ottawa continue de s'ingérer par son pouvoir de dépenser.

Est-ce que le premier ministre reconnaît qu'Ottawa utilise non seulement son pouvoir de dépenser dans des secteurs de compétence du Québec, mais qu'en plus, il s'en sert pour imposer des normes nationales qui ne correspondent pas aux priorités du Québec?

L'hon. Sheila Copps (vice-première ministre et ministre de l'Environnement, Lib.): Monsieur le Président, tout d'abord, les revendications de la députée d'en face sont absolument fausses. Deuxièmement, la vraie question, c'est qu'aujourd'hui, le député de Roberval a parlé d'un pays. Hier, le chef de l'opposition a parlé de citoyenneté québécoise, qu'il n'y aura plus de passeport canadien. Là, il a changé ça l'après-midi. À ceux qui veulent séparer le Canada, le fardeau de la preuve reste sur leurs épaules.

• (1150)

J'aimerais leur demander s'ils veulent rester canadiens ou non. Sinon, qu'ils disent la vérité aux Québécois pour le 30 octobre.

Mme Pauline Picard (Drummond, BQ): Monsieur le Président, comment la vice-première ministre pense-t-elle être prise au sérieux, quand on sait que la mise sur pied du Fonds d'investissement en ressources humaines, par lequel Ottawa s'ingérera davantage dans la formation de la main-d'oeuvre,

constitue une fin de non-recevoir évidente de la position du comité du non?

L'hon. Sheila Copps (vice-première ministre et ministre de l'Environnement, Lib.): Monsieur le Président, le gouvernement qui refuse de négocier actuellement sur les questions de main-d'oeuvre, ce n'est pas le gouvernement du Canada, c'est le gouvernement péquiste du Québec. La question du 30 octobre, la vraie question, est celle qui a été présentée ce matin par le député de Roberval et aussi par le chef de l'opposition qui disait qu'il n'y aura plus de passeport canadien. C'est cela la vraie question le 30 octobre. Les questions de négociations entre gouvernements, nous, on est prêts. On n'est pas pour le statu quo. Il n'y a qu'un gouvernement au Canada qui se cache derrière le statu quo, et c'est le gouvernement séparatiste et péquiste de Québec.

* * *

LES FRANCOPHONES HORS QUÉBEC

M. Mauril Bélanger (Ottawa—Vanier, Lib.): Monsieur le Président, les francophones de l'Ontario et d'autres provinces au pays se sentent injuriés et se révoltent des propos méprisants que la députée bloquiste et séparatiste de Rimouski-Témiscouata a tenus à leur égard plus tôt cette semaine.

Le ministre des Affaires intergouvernementales voudrait-il bien informer cette Chambre de l'état des communautés francophones au Canada et indiquer les mesures principales prises par notre gouvernement pour appuyer leur développement?

L'hon. Marcel Massé (président du Conseil privé de la Reine pour le Canada, ministre des Affaires intergouvernementales et ministre chargé du Renouveau de la fonction publique, Lib.): Monsieur le Président, non seulement la députée de Rimouski-Témiscouata a manifesté une méconnaissance et, probablement, un mépris pour les francophones hors Québec, mais ce matin même, le délégué régional du Parti québécois dans ma région a osé affirmer que les francophones hors Québec étaient des colonisés.

C'est un domaine où le gouvernement fédéral a toujours pris ses responsabilités, beaucoup mieux que le Parti québécois, et je vais citer à cet égard les mots suivants: «Le gouvernement du Québec n'a pas fait assez, même les péquistes n'ont pas fait assez. Le gouvernement fédéral a certainement fait beaucoup plus que le Québec. Je suis prêt à l'admettre. Mais je pense que nous devrions tous, à Ottawa et à Québec, promouvoir les francophones hors Québec». Cette citation est de M. Lucien Bouchard lui-même.

* * *

[Traduction]

LA JUSTICE

M. Art Hanger (Calgary-Nord-Est, Réf.): Monsieur le Président, ma question s'adresse au solliciteur général. Oresto Panacui et Jean-Guy Di Pietro ont été reconnus coupables de vol à main armée, d'enlèvement et de tentative de meurtre et condamnés à la prison. Ils ont été libérés et le ministre sait pertinemment que Panacui a déjà récidivé.